

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1032>



26/06 : REMISE DES AFFECTATIONS après la 3ème

- Les Parcours éducatifs - Parcours avenir -



Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2024

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac_orleanstours - Tous droits

réservés

Madame, Monsieur,

Mercredi 26/06, les élèves de troisième recevront en main propre leur affectation en lycée pour l'année prochaine.
Ce document est à conserver précieusement ;

Toutefois, pour l'obtenir, les conditions suivantes doivent être réunies :

Les factures de la demi-pension doivent être réglées pour les élèves qui déjeunent au collège

Les livres empruntés au CDI devront être rendus au professeur documentaliste

Les manuels élèves doivent être rendus en intégralité le 24 ou le 25 juin selon le planning de ramassage (sauf les élèves qui ont décidé de garder les manuels pour le Brevet et qui se signaleront auprès de la Vie Scolaire et bénéficieront donc d'une tolérance jusqu'au 1/07 maximum).

Nous vous remercions par avance de vous mettre en règle pour ces points de vigilance.